

<http://snetap-fsu.fr/Mobilisation-au-LEGTA-de-Rennes-Le.html>



Mobilisation au LEGTA de Rennes-Le Rheu contre le CPE

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 2006 - Action contre le CPE -

Date de mise en ligne : lundi 27 mars 2006

Date de parution : 27 mars 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Petite chronologie du mouvement lycéen au Lycée Agricole du Rheu

Une semaine avant les vacances de Février, le 13, premier débat organisé en Assemblée Générale organisée par les élèves, vote du blocage pour toute la semaine. Semaine pendant laquelle le mouvement s'organise, entreprend des recherches documentaires pour alimenter la réflexion (déjà entamée début février). Réactivation du Comité d'Actions Lycéennes, sur Rennes.

Vacances de Février (troisième zone) : plusieurs coordinations locales, au plan national, s'organisent

Rentrée des vacances de Février : revote du blocage pour la semaine. Organisation de la Première Marche pour l'Avenir (le parcours : Le Rheu - Rennes, 12 km sur la voie express ; halte devant l'entreprise Gomma ; ils rejoignent les étudiants des différentes universités rennaises et les lycéens, au centre-ville). Rédaction de tracts pour le retrait du [CPE](#).

Dans ses modalités d'actions, le mouvement lycéen est indépendant des autres mouvements qui s'organisent à Rennes.

6 mars : nouvelle Assemblée Générale. Le blocage est voté pour les jours de manifestation. Il ne s'agit pas d'un blocage matériel, mais d'un blocage par les urnes. Reprise des cours. Volonté de faire passer le relais aux établissements privés.

Affichent une volonté à élargir la réflexion : tenter de comprendre ce qui se cache derrière les mesures gouvernementales (CESADA, Prévention de la Délinquance, etc...). Nouveau Tract de ces « Citoyens en devenir », comme ils s'appellent. Appel à la grève pour le 28/03.

Ce sont des lycéens qui manifestent un véritable sens politique - au sens propre du terme - et qui se montrent très critiques vis-à-vis des syndicats (lycéens ou étudiants, dont ils demandent quelle est leur représentativité ; les grandes confédérations syndicales). Ils refusent catégoriquement d'être instrumentalisés par un parti ou un syndicat.

S'ils appellent à la grève le mardi 28/03 (moment fort de la contestation), ils reprochent aux confédérations syndicales le choix de la date (ils y voient une certaine volonté d'étouffer et de jouer l'essoufflement du mouvement).

Et les personnels ?

Le 27 mars, à 14h, les personnels ont décidé le blocage matériel du lycée par 34 voix pour, 11 contre et 7 abstentions sur 52 présents.

Ils ont également adopté la motion suivante :

Les personnels du lycée Théodore Monod, réunis en assemblée générale, devant la gravité des enjeux de précarité posés à travers la question du CPE

Mobilisation au LEGTA de Rennes-Le Rheu contre le CPE

1. affirment partager l'indignation des élèves et étudiants ;
2. apportent leur soutien à l'action des élèves et étudiants ;
participeront activement à la manifestation de ce 28 mars aux côtés des élèves et étudiants ;
3. continueront à suivre l'évolution de la question de la précarité et à lutter pour contrer les dispositifs l'organisant ;
4. confirment respecter la volonté de non récupération du mouvement des élèves par un parti ou un syndicat spécifique.

Adopté par 54 voix sur 57 présents (1 voix contre, 2 abstentions)